



En route vers la neutralité carbone

Phénomènes climatiques extrêmes, montée des eaux, baisse de la production alimentaire... les chiffres du dernier rapport du GIEC sont de plus en plus inquiétants. Pour agir, voici les outils pour passer à une agriculture Bas Carbone.

En équivalent CO₂, l'agriculture représente 19 % des émissions nationales de Gaz à Effet de Serre (GES) en France. Elle participe donc, comme les autres secteurs d'activités économiques, à la production de GES. Mais, à l'inverse d'autres secteurs (logement, transport, industrie...), l'agriculture est en capacité de stocker du carbone dans les sols et les végétaux ligneux. Elle est donc considérée comme une solution dans la Stratégie Nationale Bas Carbone qui vise à atteindre la neutralité carbone en 2050.

Une stratégie gagnant-gagnant

Pour faire le point sur la situation de votre exploitation des outils de diagnostics existent, avec notamment CAP'2ER pour les fermes en polyculture élevage. Grâce à cet état des lieux, vous pourrez alors élaborer un programme d'actions pour mobiliser les leviers pertinents pour votre système.

De plus, améliorer son empreinte carbone n'est pas seulement bénéfique à l'environnement. C'est aussi garantir la durabilité de son exploitation. En effet, performances environnementales et technico-économiques sont fortement corrélées. Moindre consommation en intrants, valorisation du pâturage, optimisation de la production laitière... sont autant de gestes écologiques que de potentiels gains économiques. Une véritable stratégie «gagnant-gagnant».

Deux programmes pour se lancer

Pour se lancer dans la démarche, deux dispositifs

aidés permettent de réduire les coûts pour les exploitations laitières et pour les jeunes installés, alors pourquoi ne pas faire le point sur l'empreinte carbone de votre exploitation et agir pour limiter les modifications climatiques ? Et peut-être à terme, valoriser ces économies de carbone sur le marché du carbone.

Pour les autres exploitations, il est également possible de réaliser un diagnostic CAP'2ER mais les coûts sont plus importants.

Si vous êtes intéressés par ces démarches, n'hésitez pas à contacter nos services.

Rencontre Technique Carbone

Au mois de septembre, une rencontre technique Ferme Laitière Bas Carbone aura lieu sur le site de la ferme de la Marchande au Lycée Agricole de Château Salins.

Cette rencontre, organisée en partenariat avec le BTPL, vous présentera la démarche, le diagnostic réalisé sur la ferme du lycée, et les leviers du programme d'actions.

Venez nombreux !

Fermes Laitière Bas Carbone



Pour qui ?
Les exploitations laitières

C'est quoi ?
Cette initiative, portée par les interprofessions laitières, a pour objectif d'accompagner 40 % des éleveurs laitiers du Grand Est dans une démarche bas carbone.
Le projet, coordonné par l'IDEL est prévu sur 5 ans avec un démarrage en avril 2021 et un objectif de 1.800 éleveurs engagés sur le Grand Est.

Contenu
* En 1^{ère} année : un diagnostic CAP'2ER niveau 2 initial, un plan d'action et une visite technique,
* En 2^e année : une visite de suivi
* En 3^e année : un 2nd diagnostic CAP'2ER niveau 2 pour valider les économies de carbone réalisées

Coûts
200 € à la charge de l'éleveur
Avec la participation financière du CNIEL et de la Région Grand Est

Contact
Blandine GALLAND
06 33 71 50 19

Bon Diagnostic Carbone Jeune Installé



Pour qui ?
Les agriculteurs installés depuis moins de 5 ans (attestation MSA)

C'est quoi ?
Cette démarche, proposée nationalement par l'ADEME début 2021 dans le cadre du plan de relance, a pour ambition d'accompagner 5.000 jeunes installés d'ici fin 2022.
Le «Bon diagnostic carbone» est un accompagnement qui vise à améliorer le bilan technico-économique de l'exploitation, réduire ses émissions de gaz à effet de serre et se préparer au climat de demain.

Contenu
* Un diagnostic de votre exploitation
* Un plan d'action reprenant les leviers d'adaptation au changement climatique, de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et d'optimisation technico-économique de votre activité.
* Une visite de suivi du plan d'action

Coûts
157 € à la charge de l'exploitant
Un financement à 90 % par le plan France Relance et l'ADEME

Contact
Anne BARTH
06 07 10 73 61

Le conseil en géobiologie, une démarche innovante pour améliorer le confort de l'éleveur et les résultats du troupeau

La Chambre d'agriculture de la Moselle vous propose une nouvelle prestation : le diagnostic géobiologique réalisé par Amélie Mathis, conseillère au service élevage.

Qu'est-ce que la Géobiologie ? Il s'agit de «l'étude de l'influence du lieu sur le règne vivant (animaux, humains, plantes) afin de mettre en sécurité chaque occupant pour optimiser leur bien-être et leur santé».

En élevage, elle permet de résoudre les perturbations liées aux courants parasites et au sous-sol. Ces perturbations peuvent impacter négativement la santé des animaux (mortalité, baisse de production, problèmes de fertilité) et générer du stress chez les éleveurs.

Pour répondre à ces problématiques, Amélie a suivi plusieurs formations, obtenu une habilitation électrique ainsi qu'une certification de géobiologue. Elle

a aussi rencontré des conseillers dans d'autres régions afin d'être en mesure de réaliser ce type de diagnostic.

Comment se déroule le diagnostic géobiologique ?

L'intervention se déroule en plusieurs étapes. Premièrement, il est nécessaire de connaître la situation de départ de l'exploitation : situation naturelle (géologique) et artificielle (éolienne, antenne relais, lignes basses et hautes tension). Aussi lors de l'intervention, Amélie fait le point avec l'agriculteur/trice sur d'éventuels comportements et symptômes observés sur les animaux.

Deuxièmement, une détection est faite pour mettre en évidence les zones de perturbation (failles, veines d'eau et réseaux telluriques) à l'aide d'outils spécifiques. L'installation électrique est

également étudiée (courants de fuite, terres électriques, défauts

d'isollements...) pour identifier les dysfonctionnements.



Détection des zones de perturbations dans un bâtiment de vaches laitières.

Finally, un compte rendu est remis à l'agriculteur/trice avec les préconisations et leurs priorités de mise en application. Un suivi des actions et des résultats est ensuite mis en place avec une contre visite possible.

Cette prestation a donc pour objectif d'améliorer les performances techniques des exploitations (meilleure circulation des animaux, augmentation de la fréquentation à l'auge, meilleurs résultats reproduction, etc. et donc des performances économiques. Cela peut aussi répondre aux problématiques liées aux conditions de travail de l'éleveur et au bien-être animal.